

UN GRAND MERCI !

Le centre de vaccination de Combs-la-Ville a fermé ses portes le 17 février dernier, la fin d'une grande aventure humaine. Le maire et le groupe municipal majoritaire ont invité en Mairie le 14 avril dernier toutes les personnes qui ont aidé afin de les remercier pour leur participation et leur engagement.

À l'époque, face aux dangers de la COVID 19, notre volonté était de protéger la population combs-la-villaise. Après avoir distribué des masques dans les boîtes aux lettres et à la sortie de la gare, nous voulions aller encore plus loin. Sous l'impulsion de Monsieur le Maire et de son groupe majoritaire, avec l'aide de l'ARS, de l'hôpital de Melun, de médecins en retraite combs-la-villais, du personnel communal qui ont assuré la lourde logistique et surtout d'associations combs-la-villaises Amicale des donneurs de sang bénévoles, Amitié Entraide, Restos du Cœur et enfin Bénévoléme Vôte, l'ouverture du centre de vaccination dans la salle des fêtes André Malraux eut lieu le 26 avril 2021, et c'est environ 360 doses par jour avec des pics à 500 vaccinations pour les nocturnes et au total plus de 34 800 doses de vaccins ont pu être faites !!

Bravo et un grand Merci à cette chaîne humaine qui a pris du temps pour assurer l'accueil, la prise en charge des Combs-la-Villais et des Combs-la-Villais et aussi des communes environnantes.

Groupe majoritaire "Tous ensemble pour Combs" avec Guy Geoffroy

ET SI LE MAIRE MONTRAIT L'EXEMPLE...

Deux délibérations de la majorité nous ont obligé de défendre le principe d'équité pour tous en conseil. La première a permis de mettre en parallèle le coût de l'augmentation des élus en 2020 (+25%) avec celui de l'augmentation des indemnités des employés municipaux après plusieurs années de gel de leurs salaires et indemnités. D'un côté +56 000€/an pour 35 élus et de l'autre + 63 000€/ an à partir de 2022 pour + de 400 employés. L'argument répété par le maire est qu'il faut tenir le budget. Nous sommes d'accord ! Mais est-il juste et équitable de demander de faire des efforts sans montrer l'exemple à ses administrés et à ses employés ?

La seconde délibération sur le plan de relance des constructions a fait dire au maire : « Pas loin de l'endroit où vous résidez et où je réside également, si je n'étais pas intervenu pour empêcher la construction d'un immeuble par la société Bouygues de plus de 50 logements, il y aurait ce bâtiment de 50 logements qui aurait été construit, parce que la loi française le permettait. ». Bien loin de montrer l'exemple, le maire nous dit clairement que s'il ne veut pas d'un projet en face de chez lui, il peut faire pression sur le promoteur et faire en sorte qu'il ne soit pas réalisé alors que le PLU le permet ! Le principe d'équité est à géométrie variable pour la majorité. À lire sur ensembleautrement.org

**Le groupe d'opposition "Agissons pour Combs" :
L. Massé, G. Prilleux, S. Rouillier, A. Adjeli**

COMBS-LA-VILLE A BESOIN D'UN CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL

■ Les indicateurs sanitaires sont particulièrement défavorables" et l'on détecte "une surmortalité évitable très supérieure aux moyennes régionales" affirme l'Observatoire Régional de la Santé pour le Sud 77, dont nous faisons partie. La Seine-et-Marne est 100e sur 101 départements pour la densité (*) de généralistes. Elle est le pire désert médical d'Ile-de-France. Combs-la-Ville est un désert dans le désert. L'ARS classe notre commune en "Zone ZIP+": la pire ! Et l'âge de bon nombre de nos médecins fait craindre une aggravation à l'avenir. De plus en plus de Combs-la-Villais sont en difficulté pour trouver un médecin référent, passage obligé pour être remboursé et avoir accès aux spécialistes. Ces derniers, très peu nombreux, pratiquent souvent des dépassements d'honoraires. Cela engendre un renoncement aux soins pour nos concitoyens les plus modestes qui doivent attendre des mois pour le moindre rendez-vous à l'hôpital public.

Certaines communes, soucieuses de la santé de leurs résidents, ouvrent des centres de santé communaux pluridisciplinaires, à l'image des anciens dispensaires. Ils connaissent un grand succès. Les médecins y sont salariés, avec un horaire défini. Cette forme d'exercice est attractive car elle répond aux vœux de nombre de praticiens qui ne souhaitent plus travailler selon des horaires interdisant toute vie familiale. Nos élus et notre liste sont porteurs de cette demande pour Combs-la-Ville. Il y a urgence.

(*) nombre de généralistes pour 100 000 habitants

Combs, à gauche, écologique et citoyenne : Daniel Roussaux, Anne Mejias, Paul Pelloux

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

le lundi 30 mai à 19h30 à l'hôtel de ville
Diffusion en direct sur www.combs-la-ville.fr
